

FAQ évaluations de stages

****Comment puis-je avoir accès aux évaluations de stage ?***

Voici toutes les conditions pour avoir accès aux évaluations de stage :

- être adhérent SIMGA (si vous n'êtes pas adhérent SIMGA, c'est par ici pour le devenir)
- être inscrit au site des évaluations (gardez précieusement votre identifiant et votre mot de passe qui reste le même pendant tout l'internat)
- avoir réalisé son évaluation de stage du semestre en cours
- si vous êtes plusieurs dans le même terrain de stage, avoir prévenu simgaevaluations@gmail.com que l'évaluation est faite pour que nous la validions pour les co-internes du même terrain de stage (merci de nous laisser un délai minimal de 72h pour cela 😊)

****Comment faire mon évaluation du stage en cours ?***

Rendez-vous sur ton profil sur le site des évaluations <https://simga.isnar-img.fr/simga/hospital/list> et clique sur Evaluer. Un seul interne par terrain de stage évalue le stage. Quand vous êtes plusieurs internes dans un terrain de stage, vous réalisez une seule évaluation en vous concertant. Quand vous avez fait votre évaluation, prévenez nous à simgaevaluations@gmail.com pour que l'on vous débloque l'accès aux évaluations.

Cela n'est pas nécessaire d'être adhérent SIMGA pour faire l'évaluation.

****A qui s'adresser pour valider mon évaluation ?***

Il suffit d'envoyer un mail à l'adresse simgaevaluations@gmail.com avec en Objet l'année de ton ECN « promo ECN 2020 », « promo ECN 2019 » ou « promo ECN 2018, 2017... » pour qu'il soit redirigé vers ton référent d'année. Liste nous dans ce mail les noms de tes co-internes pour que nous leur validions l'évaluation.

****Que faire si ce n'est pas le bon groupe de maîtres de stage qui apparaît ou pas le bon service/chef de service ?***

Adresse nous un mail à l'adresse simgaevaluations@gmail.com pour que nous mettions à jour ton profil ou ton stage. N'oublie pas de préciser ton année d'internat en Objet pour que celui-ci soit redirigé vers ton référent.

Sachez que la mise à jour de vos profils se fait manuellement pour les 520 internes de médecine générale et que des erreurs s'y glissent invariablement, d'autant plus que ce ne sont pas toujours les mêmes stages proposés chaque semestre. Pas de panique ;)

****Quand auront lieu les choix de stage ?***

Le planning des choix sera dans la rubrique calendrier semestriel, sur le site de l'ARS :

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/internat-en-medecine-pharmacie-et-odontologie-subdivision-de-bordeaux>

Le site <http://33simga.fr/choix-de-stages-2/> a également été mis à jour en avant première ;)

Les évaluations du semestre d'hiver 2020-2021 se dérouleront du 18 février au 18 mars 2021, dernier délai.

****Que faire si je n'ai pas de stage à évaluer dans mon profil ?***

Contacte nous à l'adresse simgaevaluations@gmail.com pour nous en informer. Précise nous ton année d'ECN en objet et ton référent mettra ton profil à jour.

N'oubliez pas que vos référents sont aussi des internes en stage et ne peuvent pas toujours répondre dans les 24h ;)

****Comment activer mon compte après avoir adhéré ?***

Signale ton adhésion à ton référent à l'adresse simgaevaluations@gmail.com pour qu'il confirme celle-ci avec notre trésorière. Pour cela, pense à indiquer ton année d'ECN en Objet du mail. Soit patient car ton compte doit être débloqué manuellement et chaque référent s'occupe de 150 internes ;)

****La recherche de stage sur le site est fastidieuse, comment ne pas passer à côté d'informations importantes ?***

Les stages chez les praticiens changent très régulièrement et les stages hospitaliers évoluent également. Si tu veux des informations complémentaires sur un service ou un praticien en particulier, nous te proposons d'utiliser la fonction recherche « Contrôle + F ». Nous ne supprimons pas les anciens stages du site pour que chacun ait le maximum d'indices sur son futur stage. Pour les SASPAS et niveau 1, les stages n'existant plus sous leur forme exacte sont précédés de la mention « ex » et apparaissent en fin de liste, tu peux les retrouver avec la fonction recherche.

****Le site des pré choix ne reconnaît pas mon adresse mail : que faire ?***

Contacte nous à simgaevaluations@gmail.com en renseignant « pré choix » dans l'objet du mail. C'est probablement qu'il y a une erreur dans l'adresse mail renseignée sur le site des pré choix et nous pourrons le modifier si tu nous le signales.

****Je ne suis pas adhérent. Comment adhérer ?***

Tu peux te rendre sur le site du SIMGA <http://33simga.fr/qui-sommes-nous/adhesion/> : inscris toi sur le site des évaluations de stage et préviens nous à l'adresse simgaevaluations@gmail.com, nous validerons ton adhésion dès que la trésorière aura reçu ton virement. Si tu n'arrives pas à te connecter au site des évaluations, clique sur Mot de passe oublié pour recevoir le mail de création du mot de passe.

****Je ne suis pas adhérent. Est-ce que je peux faire mon évaluation de stage ?***

Oui. Ce sera très important pour les internes qui s'intéressent à ton stage actuel ! Il faut tout de même que tu t'inscrives sur le site des évaluations et que tu nous préviennes sur simgaevaluations@gmail.com avec ta promo en Objet du mail pour que ton référent t'associe à ton stage. Si tu n'arrives pas à te connecter, clique sur Mot de passe oublié et un mail de création de mot de passe te sera envoyé.

****Je ne suis pas adhérent. Est-ce que je peux voir les autres évaluations de stage ?***

Non. Le fait de ne pas avoir cotiser au SIMGA est bloquant pour accéder aux évaluations de tes futurs stages. La gestion des évaluations et du syndicat en général demande un travail important et une logistique lourde qui nécessite que les coûts de déplacements, de logiciels, d'organisation... soient indemnisés. Nous t'encourageons à jouer le jeu et sache qu'une partie de l'adhésion est déductible de tes impôts ;)